

En juillet dernier, vous avez peut-être reçu cette information de la FNO : le DPL3 arrive dans votre département !!!!!



Les résultats obtenus et la volonté des partenaires (orthophonistes et orthoptistes en exercice libéral, éducation nationale, assurance maladie) **nous permettent d'étendre nos actions à de nouveaux sites sur l'année scolaire 2023-2024, et nous nous en réjouissons !**

En effet, **le dispositif va être déployé et les actions seront nouvellement menées** sur certaines zones, non encore définies, des départements suivants :

- Côte d'Armor (22)
- Nièvre (58)
- Ille et Vilaine (35)
- Orne (61)
- Cher (18)
- Bas-Rhin (67)
- Eure et Loir (28)

Si vous souhaitez participer à cette action de dépistage, **nous vous invitons à vous rapprocher de votre syndicat régional.** Vous trouverez les coordonnées [ici](#).

Suivez toutes les infos de DP20 [ici](#)



DPL3 ? DP2O ? Kesako ?

Le DPL3 est un outil mis au point par des orthophonistes (Françoise Coquet notamment) pour d'autres professionnels....Il propose un cadre d'observation d'un enfant de 3 ans à 3 ans 6 mois, selon 10 « focalisations ».

Il s'agit donc d'un outil de dépistage des troubles du langage oral.

Remontons à l'avenant 16 de notre convention nationale avec la caisse d'assurance maladie (2017) :

*« Les partenaires conventionnels souhaitent d'ores et déjà mettre en place à titre expérimental une action de dépistage des troubles du langage et de la communication chez les enfants en milieu scolaire. »
« Cette action de dépistage sera ciblée sur les réseaux d'éducation prioritaire (REP, REP+), en s'inspirant du modèle du dépistage bucco-dentaire en milieu scolaire (Examen bucco-dentaire - EBD) et de l'action mise en place dans le Nord - Pas-de-Calais (DPL 3 - Outil de repérage des troubles du langage oral chez le jeune enfant)»*

Est ainsi née l'association DP2O (Dépistage Prévention orthophonistes et orthoptistes) qui propose des actions de dépistage systématique des enfants dans des départements-pilotes. Forts de ces expérimentations aux résultats très encourageants, d'autres CPAM ont souhaité participer à ce dispositif...et notamment le Cher et l'Eure-et-Loir dans notre région.

Nous n'avons pas encore aujourd'hui la liste des communes dont les écoles maternelles bénéficieront de ce dépistage.

Le DPL3 étant une grille à remplir suite à une observation de l'enfant en situation de vie et dans ses interactions habituelles sur plusieurs semaines, c'est son enseignant qui est le plus à même de remplir ce questionnaire. De plus, ce partenariat orthophoniste/enseignant facilite les regards croisés sur l'enfant.

Présentation de l'outil DPL3 :

4 domaines d'observation :

- socialisation / communication
- graphisme
- vocabulaire
- compréhension/expression

Alors quelle est la place des orthophonistes dans ce dépistage ?

- un orthophoniste du département dispense une formation obligatoire sur le langage oral et l'utilisation du DPL3 à destination des enseignants des classes concernées. Bien entendu, l'orthophoniste recevra en préalable le contenu de la formation, le support qui sont déjà élaborés. Cette formation, en collaboration avec un orthoptiste, est prévue sur une durée de 4 heures.

- une réunion pour sensibiliser les parents est prévue dans chaque école. Elle dure environ 2 heures, est animée par un orthophoniste et un orthoptiste. Sont notamment abordés le développement du langage, ses troubles et le dépistage ici proposé.

- les orthophonistes vont ensuite coter les grilles (environ une dizaine de minutes par grille). Les résultats seront transférés à la CPAM qui se charge de donner les résultats aux parents.

Comme il s'agit d'une action portée par notre convention, tous ces temps seront rémunérés !

Quel calendrier ?

Il est prévu que les enseignants puissent remplir les grilles entre novembre et mars. Donc toutes les réunions préparatoires auront lieu sur les mois d'octobre et novembre.

Les orthophonistes pourront coter les grilles sur les mois de mars et avril.

Quels objectifs ?

- le repérage précoce des enfants
- le suivi et l'accès au parcours de soins de ces enfants
- l'aide aux enseignants
- la communication en direct des professionnels de santé
- l'accompagnement des parents

Alors si vous êtes intéressés pour :

- former les enseignants ?
- aller rencontrer les parents ?
- coter les grilles ?

Faites-le nous savoir et envoyez un mail à sorcvgl.fno@gmail.com

Une réunion en visio de 2 heures sera bien évidemment organisée en amont entre l'orthophoniste référent de votre département et tous les orthophonistes du département voulant participer à ce dépistage.

Plus d'informations sur le facebook de la DP2O :

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100092267867324>